

Conseil du Centre

77^e session, Turin, 30-31 octobre 2014

CC 77/9

POUR INFORMATION

NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions administratives

Rénovation du pavillon Europe

Historique

1. Dans la lignée de la priorité accordée par le Plan stratégique pour 2012-15 à la mise à niveau des infrastructures du campus, un projet de rénovation et de réaménagement du pavillon a été lancé en 2013, après une étude technique réalisée en 2012 par une équipe de consultants externes, d'architectes et d'ingénieurs.
2. Le rez-de-chaussée du bâtiment abritait trois petites salles utilisées pour des activités de formation et quelques bureaux. Le premier étage consistait entièrement en des bureaux et en une salle de réunion. Le projet de rénovation ne changerait rien à l'affectation des locaux, si ce n'est que tout le rez-de-chaussée serait utilisé exclusivement pour des activités de formation, avec des salles équipées de cabines d'interprétation et disposant des services d'appui correspondants.
3. L'objectif global du projet consistait à mettre à niveau les infrastructures didactiques et les bureaux du pavillon et à:
 - a) créer au rez-de-chaussée quatre salles de classe dernier cri équipées de cabines d'interprétation et recourant aux technologies d'apprentissage les plus modernes;
 - b) réaménager les bureaux du premier étage, en augmentant leur nombre grâce à une utilisation optimale de l'espace disponible;
 - c) installer une nouvelle façade composant avec les problèmes architecturaux et techniques;
 - d) assurer l'accessibilité des classes et bureaux aux personnes à mobilité réduite;
 - e) moderniser les systèmes et installations techniques afin de maximiser la durabilité environnementale et l'efficacité énergétique;
 - f) installer sur le toit des panneaux photovoltaïques afin d'obtenir un bâtiment « zéro carbone ».

-
4. En octobre 2013, les 36 membres du personnel travaillant dans le bâtiment ont été déplacés vers des bureaux temporaires situés dans d'autres pavillons du campus. Les travaux de construction ont commencé en novembre 2013.

Gouvernance du projet

5. Un comité de gestion du projet a été institué en avril 2013. Rapportant à la Directrice et présidé par le Directeur adjoint, il est composé de la Trésorière et d'autres fonctionnaires de haut rang. Le comité a géré et contrôlé le processus d'adjudication et la sélection des sous-traitants. Il a suivi l'exécution des travaux et été particulièrement attentif au respect du calendrier, à la qualité des travaux et au contrôle des coûts. Il a évalué et géré les risques et approuvé toutes les variations par rapport aux spécifications ingénieriales et architecturales.
6. La structure de gouvernance du projet a impliqué un inspecteur technique dans le but de réaliser d'un audit final indépendant du chantier, comme l'exige la réglementation locale.

Budget du projet

7. Le budget du projet a été fixé à 2,95 millions d'euros (tableau 1). Les travaux ont été financés par une combinaison de moyens prélevés du Fonds pour l'amélioration du campus et de fonds apportés par des sponsors locaux. Le Fonds pour l'amélioration du campus a pour objectif de financer les travaux de rénovation des infrastructures du campus. Il est alimenté par des contributions de donateurs publics et privés et par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation. Au 31 décembre 2012, le solde de ce fonds s'élevait à un million d'euros. S'y sont ajoutés des montants de 165 000 euros et de 200 000 euros prélevés des excédents, respectivement, de 2011 et de 2012.
8. Le Centre a également contacté des partenaires locaux afin qu'ils cofinancent le projet. Ainsi, la *Compagnia di San Paolo* a apporté une contribution de 1,5 million d'euros et la Chambre de commerce de Turin a versé une contribution de 200 000 euros.

Tableau 1

	Euros
Conception du projet et direction des travaux	201 000
Travaux de construction	2 250 387
Mobilier de bureau	55 000
Technologies audiovisuelles et informatiques	376 080
Divers	38 500
Provision pour risques imprévus (1% du budget global)	32 033
Total	2 953 000

Exécution du projet

9. Les travaux de construction ont commencé en novembre 2013 et devaient s'achever fin décembre 2014. En cours de projet, le comité de gestion a approuvé deux changements, d'un montant global de 140 000 euros et portant sur le système de gestion des eaux usées, le réseau de chauffage et le câblage optique. Ces dépenses additionnelles ont été compensées par des économies réalisées ailleurs dans les travaux. Ces économies ont également permis l'achat de mobilier et de technologies audiovisuelles et autres pour un montant total de 430 000 euros, sans dépasser le budget initial.
10. Aucun incident au niveau de la sécurité et de la santé n'a été déploré pendant les travaux de construction.
11. En raison du déroulement sans heurts des travaux de construction, la date d'achèvement a été avancée à fin octobre 2014. Le personnel sera réaffecté dans le bâtiment entre fin décembre 2014 et début janvier 2015. Le bâtiment sera pleinement opérationnel à des fins de formation à la mi-janvier 2015.
12. L'inauguration officielle du pavillon Europe rénové aura lieu pendant cette session du Conseil.

Turin, août 2014